

# L'Étendard

LES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC



*Chevalier un jour...  
Chevalier toujours!*



Vol. 18 • no. 6 Février 2018

## Un grand sondage au Québec

Officiers de l'Ordre,

L'Exécutif d'État a approuvé lors de sa dernière assemblée régulière une demande de consultation du Conseil Suprême auprès des Grands Chevaliers. Cette grande consultation s'effectuera à la grandeur du Québec au cours des prochains jours et vue de l'envergure de la tâche, on peut y ajouter les prochaines semaines.

Je vous demande d'avoir une bonne collaboration avec les frères Chevaliers qui vont vous téléphoner. C'est un travail énorme et nous sommes convaincus que ce sondage sera bénéfique pour l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Le 30 janvier à Québec et le 31 janvier à Montréal ont eu lieu des rencontres avec les Officiers d'État et des représentants du Suprême, à savoir: Robert J. Ennis, Directeur des programmes et activités fraternelles, Marc McMullen, Vice-président de la Mission fraternelle, Claude Saucier Consultant aux effectifs et programmes, Alain Cayer et Gilles Bélanger qui font aussi partie de l'équipe.

L'objectif poursuivi par les représentants du Suprême était d'avoir avec nos membres et officiers des échanges francs et ouverts sur plusieurs perspectives portant sur les enjeux reliés à la croissance de nos effectifs et sur la façon dont nous pourrions les surmonter ensemble.

*Suite à la page 2* →



**Denis Lapointe**  
*Député d'État*

UNIS TOUS LES JOURS POUR LA FAMILLE

**Joignez-vous à nous ...**

CE DOCUMENT EST UTILE POUR LES OFFICIERS  
et INTERVENANTS de la structure colombienne

[www.chevaliersdecolomb.com](http://www.chevaliersdecolomb.com)

Vous avez pris connaissance des messages parus dans les précédentes éditions de l'Étendard et de l'urgence d'agir.

Vous avez accepté des fonctions d'Officier, je vous avise que nous sommes rendus à une période importante de l'année et que nous avons beaucoup de travail à accomplir pour atteindre nos objectifs. Je vous rappelle que ce grand sondage et ces rencontres spéciales sont pour notre avenir comme Chevaliers au Québec.

C'est aussi pour vous démontrer que nous sommes capables de le faire à la grandeur du Québec, **vous pouvez aussi le faire à l'intérieur de votre Conseil**. Je vous invite à faire l'exercice auprès de vos membres.

**Il est important de connaître la situation du conseil, ses enjeux, ses difficultés et ses objectifs, et de prendre les moyens pour y arriver.**

Je veux remercier les frères Claude Saucier, Gilles Bélanger et Alain Cayer qui auront le plaisir de discuter avec vous.

*Chevalier un jour... Chevalier toujours...*  
**Unis tous les jours pour la famille.**



† **Christian Rodembourg**  
*Évêque ponens*  
*Évêque du diocèse de St-Hyacinthe*

Chers frères Chevaliers,

C'est avec grande joie que je vous écris en tant que nouvel Évêque ponens des Chevaliers de Colomb. Je suis convaincu que nous aurons la joie de nous croiser lors de diverses activités, au fil des prochaines années. Je me réjouis avec vous de la nomination de Monsieur l'abbé Daniel Gauvreau comme aumônier d'État. Nous travaillerons joyeusement ensemble!

*«Bienheureux l'homme qui soutient son prochain selon sa fragilité autant qu'il voudrait être soutenu par lui s'il était dans un cas semblable » (Adm XVIII, 1).*

Cette admonition de saint François d'Assise met l'accent sur l'importance de la relation, de l'écoute, du service fraternel et de la rencontre de l'autre. Elle me rejoint au plus intime de mon cœur. Elle me motive dans ma vie pastorale quotidienne. Elle est un encouragement pour les Chevaliers à prendre leur place dans la

## Amour et tendresse

**vie en société et en Église afin de bâtir une Église domestique riche de sens.**

Dans sa lettre aux fidèles, saint François d'Assise est des plus interpellant: « *Les hommes perdent en effet tout ce qu'ils abandonnent en ce siècle; ils emportent toutefois avec eux la rétribution de la charité et les aumônes qu'ils ont faites et dont ils recevront du Seigneur la récompense et la digne rémunération* »(2LFid, 31).

**Alors que bien souvent dans la vie, nous amassons bien des affaires, pour le grand voyage que nous vivrons un jour, nous n'emporterons aucun bagage! Ce que nous emporterons, ce ne seront que l'amour et la tendresse que nous aurons vécus concrètement tout au long de notre vie quotidienne.** Jésus par sa vie nous convie à la révolution de la tendresse. Soyons, ensemble, disciples-missionnaires de cette révolution de la tendresse! Paix et joie!



## Une nouvelle responsabilité

J'ai été nommé Aumônier d'État à partir du 1 janvier 2018. Cette responsabilité nouvelle comporte, pour moi, un nouveau défi important.

Je remercie les Évêques du Québec, le Député d'État et les Officiers de son Conseil de leur confiance.

**Je suis membre de l'Ordre colombien depuis plusieurs années, et comme chacun de vous, ce fut l'occasion de m'impliquer, non seulement au sein de services internes dans les conseils et les assemblées, mais aussi dans la démarche spirituelle que comporte le fait d'être Chevalier de Colomb.**

Notre fondateur nous a invités à vivre l'Évangile dans son intégralité mais avec une attention particulière aux valeurs de **solidarité, charité, fraternité, unité** et **patriotisme** qui sont notre spécifique.

Lorsque nous regardons l'histoire de notre mouvement depuis sa fondation, nous trouvons l'attention aux familles plus démunies, le soutien des personnes engagées dans des conflits armés, le désir d'aider dans le cas de catastrophes importantes et beaucoup d'engagements discrets.

Au Québec, les liens avec les milieux ont toujours été importants. Les paroisses se transforment, les besoins caritatifs et spirituels sont différents. Nous avons cependant toujours la mission d'être des porteurs d'Évangile dans nos milieux.

Je commence cette nouvelle mission pastorale en comptant sur votre prière, le soutien fraternel et la certitude qu'à tous les niveaux nous sommes porteurs d'un même souci d'Église.

Merci de votre confiance et au plaisir de collaborer avec chacun de vous dans les temps qui viennent.



† **Ptre Daniel  
Gauvreau**  
*Aumônier d'État  
Prêtre*

## Ensemble nous devons relever les défis!

Bonjour frères Chevaliers, nous voilà rendus dans cette partie de l'année où **nous devons tous travailler ensemble pour relever les défis qui feront la différence pour nos Conseils et pour l'avenir de l'ordre des Chevaliers de Colomb du Québec.**

Nous sommes rendus dans ce temps de l'année où nous devons faire face aux succès ou aux échecs de nos efforts. **Nous sommes dans le cœur de nos cérémonies d'accueil aux Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième degrés.** Des objectifs importants nous ont été attribués par le Conseil Suprême et nous avons à cœur au Conseil d'État de les atteindre car il en va de l'avenir de notre mouvement.

Tous ensemble nous devons mettre l'épaule à la roue pour que chacun de nos conseils puissent atteindre leurs objectifs. Mes frères Chevaliers, ce n'est pas juste le travail des Officiers de vos conseils d'atteindre ces objectifs **mais aussi à vous mes frères Chevaliers d'aider vos Officiers.** Ces Officiers ont la tâche de vous guider, de mener les troupes aux succès et de donner l'exemple, mais c'est ensemble que nous pourrons atteindre le succès. Joignez-vous à vos Officiers de votre Conseil afin de garantir l'avenir de votre

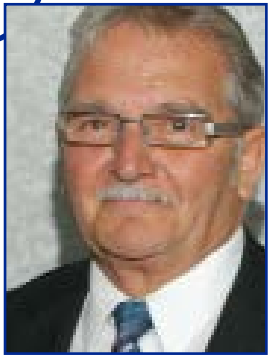
Conseil et de l'Ordre.

Dans notre plan d'action provincial, régional et dans chaque district, nous nous sommes donnés des objectifs qui nous permettent d'être actifs 12 mois par année au niveau du **recrutement**, de la **conservation** et de la **réadmission**. Pour cela nous devons planifier nos cérémonies d'accueil, et cela dès le début de notre année colombienne. Tout comme nous le faisons pour toute activité de notre Conseil lorsque nous produisons nos agendas, nous devons inclure les cérémonie d'accueil et planifier leur succès.

Mes frères Chevaliers, l'année n'est pas terminée. **Allons travailler ensemble car l'avenir de l'Ordre est entre nos mains.** Nous espérons que tous nos officiers dans nos régions, districts et conseils mettent l'épaule à la roue et s'engageront en véritables frères Chevaliers dans la poursuite de notre œuvre. Merci à vous tous!



**Daniel Duchesne**  
*Secrétaire d'État*



**Noël Bélanger**  
*Campagne des Œuvres*

## Tous unis pour atteindre les objectifs

Vénérables frères Chevaliers,

On ne vous apprend rien, à savoir que la campagne est débutée depuis le milieu de septembre 2017. À ce moment-ci, nous atteignons à peine 41% de nos objectifs. Comme vous savez, il ne reste qu'à peine 2 mois pour atteindre nos objectifs. Est-ce que tous les moyens sont utilisés pour faire la promotion de

la Campagne dans les conseils ou dans la communauté ? Est-ce que vous impliquez les organismes qui ont besoin d'argent? **Il ne faut rien négliger si nous voulons atteindre notre objectif de 1 500 000 \$.**

Si vous avez lu les directives, vous n'êtes pas sans savoir que **tous les Conseils doivent faire un rapport à tous les mois à leur Député de district et le Député de district doit le faire parvenir aux coordonnateurs régionaux.** Ceci est très im-

portant pour une meilleure gestion de cette campagne. Nous avons des demandes de coordonnateurs régionaux pour obtenir des livrets mais nous n'en possédons plus. **Si vous croyez ne pas tout vendre dans votre région, vous êtes invités à communiquer avec moi.** Sachez que nous voulons que vous les vendiez en tout premier lieu.

En considérant que les demandes d'aide dans les conseils sont sans cesse grandissantes et qu'il y a de plus en plus d'aide à apporter aux démunis, nous sommes persuadés qu'en redoublant nos efforts, nous arriverons aux résultats escomptés. Nous comptons sur la collaboration de tous afin de faire un succès de cette campagne. Au nom de tous les démunis, nous vous disons un grand Merci à l'avance de votre précieuse participation.



**Michel Giroux**  
*Trésorier d'État*



**Me Alain Chassé**  
*Avocat d'État*

## Le Code Morin

Je profite de cette nouvelle chronique pour vous entretenir du **Code Morin.**

Lors de rencontres régionales, j'ai constaté que plusieurs frères proposent l'utilisation du Code Morin pour la conduite des réunions : les conseils d'administration et les assemblées mensuelles et générales.

La Charte, Règlements et Constitution prévoit à l'article 135 que c'est la responsabilité du Grand chevalier de «présider toutes les assemblées de son conseil et appliquer les règles et règlements du conseil ainsi que les statuts de l'Ordre». En cas d'absence du Grand chevalier, c'est le Député Grand Chevalier qui doit présider (art.136).

**Nulle part dans les textes réglementaires qui encadrent l'Ordre l'on fait référence au Code Morin.** Par contre, l'Ordre propose un fascicule : "Méthode pour diriger une assemblée de conseil" (No 10318 F du 11/15). Je vais vous présenter les arguments qui appuient l'utilisation par les conseils de ce fascicule.

**Qu'est-ce-que le Code Morin? C'est un guide permettant de retrouver les règles de procédures requérant les assemblées délibérantes.** Il traite de :

- Organisations des personnes morales et autres organismes
- Conduite des délibérations
- Ordre de priorité des propositions
- Exceptions et restrictions.

Seul le point sur la conduite des délibérations peut être pertinent pour les objectifs recherchés. Pour l'avoir lu en détail, je vous informe que **ce Code est très technique et tente de couvrir toutes les possibilités qui peuvent se présenter lors d'une réunion.** Il est tellement technique que je doute qu'une personne n'ayant pas de formation juridique puisse être efficace et l'appliquer avec facilité. En effet, ce Code s'exprime en termes juridiques pour lesquels la définition ou le sens ne sont pas connus de monsieur tout le monde. L'application de ce Code par une personne non initiée peut entraîner plus d'interrogations et de contestations lors des débats qu'apporter des solutions aux problèmes soulevés lors des délibérations, des propositions, le vote, le décorum etc.

**Je vous encourage plutôt à utiliser le fascicule Méthode pour diriger une assemblée de conseil. Ce document de 16 pages est très simple d'utilisation si on s'est donné la peine de le lire une fois. Il a été rédigé à l'intention des Chevaliers de Colomb pour utilisation dans un contexte d'assemblée de Chevaliers de**



**Colomb.** Il prévoit les procédures des assemblées de Chevaliers de Colomb, les motions ou propositions, la façon de voter, comment élire les officiers, le travail des comités etc. Vraiment ce document est simple, facilement compréhensible. **On peut plus facilement s'y référer car l'objet de ce document est justement les assemblées des Chevaliers de Colomb, il est donc facile de s'y reconnaître. Aucune formation juridique n'est nécessaire pour comprendre les énoncés de ce document et en cas de contestation lors d'une assemblée on peut facilement s'y référer.**

Pour ce qui est du décorum, je vous incite à consulter le document Guide du Protocole (1612F 2/12) produit au bénéfice des Chevaliers de Colomb.

**En conclusion, n'utilisez pas des documents juridiques rédigés à l'intention de juristes.** Utilisez plutôt des documents rédigés à l'intention des Chevaliers de Colomb. Ils sont simplifiés et seuls les points importants sont indiqués. On y suggère des solutions simples et adaptées. Je suis toujours à votre disposition pour des informations additionnelles.

## Ouverture de nouveaux conseils au Québec

Vénérables officiers,

En septembre dernier je vous ai invité à m'aider pour la fondation et/ou le réouverture de Conseils au Québec.

**Je prends le temps pour remercier ceux qui ont répondu favorablement à ce défi et verrai à aider pour la mise en place le venue ou le retour de conseils.**

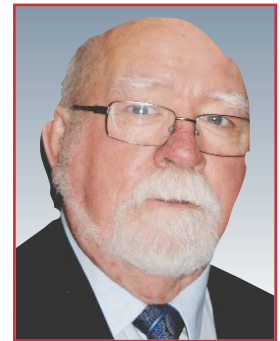
Je sais que ce n'est pas facile à mettre sur pied et que vous pouvez vivre de la résistance des membres des conseils existant de peur de mettre leur propre conseil en difficulté.

Pourtant ce n'est pas ce qui arrive dans la réalité. En

créant un nouveau Conseil ou en réouvrant un Conseil, vous mettez sur pied un groupe de personnes qui vont s'impliquer dans leur milieu, venant en aide à leur paroisse et aux plus démunis de leur communauté.

Les Chevaliers de Colomb existent pour cela, Donc n'hésitez pas à me contacter, si besoin est.

Seul je ne peux réaliser autant que de le faire en équipe.



**Réal Sauvé**  
*Cérémoniaire d'État*



## Une nouvelle année, un nouveau départ et une grande implication



**André Normand**  
*Vice-Maître Suprême*

Les années colombiennes, bien que déterminées par des programmes qui se ressemblent, sont vécues par chacun de nous de façons différentes. **Certains acceptent une nouvelle affectation, d'autres modifient leur implication, d'autres sont réfractaires aux changements et aux orientations nouvelles alors que d'autres les accueillent favorablement. Chacun de nous est différent dans sa personnalité d'abord, mais également dans ses aspirations.**

**Quoi qu'il en soit, nous nous rejoignons tous sur une chose : nous aimons la Chevalerie et nous nous y impliquons à fond. Une nouvelle année, qu'elle soit colombienne ou civile, est toujours l'aube**

**d'un renouveau. Il appartient à chacun de nous de faire en sorte que ce renouveau nous ouvre des horizons inexplorés et nous apporte réussites et succès.**

Mes frères du Quatrième Degré auront, cette année, de grands défis à relever et, s'ils voient comme moi les choses avec optimistes, ils ont deux occasions en or d'accueillir de nouveaux Sires Chevaliers. En effet, les frais de Collations en 2018 et 2019 pourront être considérablement réduits si l'on tient compte du fait que les candidats n'auront pas à se procurer de vêtement et d'équipement dispendieux pour leurs Cérémonies d'Accueil. Pourquoi ne pas profiter de ces deux années pour ressolliciter ceux qui avaient rejeté nos demandes à cause des coûts?

**Enfin, mes frères Chevaliers du Quatrième, impliquez-vous dans les Comités de recrutement et de conservation de vos Conseils.** C'est là que nous puissions nos futurs membres.



**Richard Desrochers**  
*Ex-Député d'État / Effectifs*

## Vous n'êtes jamais seul pour le recrutement

Vénérables Officiers de l'Ordre,

L'hiver s'apprête à tirer sa révérence et peu d'entre nous en seront désolé. **Cet hiver, nous avons mis à jour nos listes de prospects, ils nous reste à faire les contacts, mais on**

**reporte cela de jour en jour, de semaine en semaine, de mois en mois. Il ne faudrait pas se rendre à d'année en année.**

C'est vrai que le ballottage permanent, ça fonctionne quand on passe aux actes. Ce n'est pas à cause que vous connaissez un homme que vous devez aller le rencontrer. **Vous devez être à l'aise dans votre démarche. Dans la chevalerie, il y a des Chevaliers qui ont les yeux ouverts et d'autres qui ont plus de facilités à communiquer. C'est bien que nous n'ayions pas tous les mêmes talents.** Ce qui est important, c'est de mettre ces talents au profit de la collectivité, au profit de votre conseil. Avez-vous pensé à aller rencontrer ces prospects que vous avez identifiés avec un

autre frère Chevalier, un confrère plus expérimenté, qui a signé plus de nouveaux que vous? Et vous, vénérables Officiers qui avez réussi à faire adhérer un nouveau depuis 5 ans, avez-vous pensés qu' aider un confrère à recruter est aussi valorisant sinon plus que de le faire soi-même? La fois suivante, vous serez deux, vous aurez 4 bras pour faire de la chevalerie... Nous reconnaissons un bon professeur lorsque les élèves dépassent le professeur. Notre secret, c'est vous... votre enthousiasme à propager les valeurs de notre fondateur. **Vous n'êtes jamais seul.** Votre partenaire est le Saint-Esprit et il vous aidera.

Les mois de février, mars, avril et mai sont cruciaux. Qui osera? **Qui osera aider un autre à recruter? Qui osera recruter à deux? Pour le prospect, c'est valorisant de se sentir désiré dans un groupe.**

Bon recrutement à tous! Votre Conseil a besoin de vous. L'ordre des Chevaliers de Colomb a besoin que vous passiez à l'acte.

## Recrutement - conservation

Je veux souhaiter à chacun de vous une Bonne Année 2018 et principalement une **bonne santé** dans votre vie, dans votre Conseil, dans votre Exécutif, avec vos membres et vos comités.

Vos comités de **conservation et de recrutement** doivent veiller à la santé de votre Conseil avec le support de tous les membres. Ils sont d'une importance capitale. Avoir et garder un bon contact avec ses membres est très important. Travailler à protéger ses membres et leur donner de l'importance est essentiel afin d'entretenir des relations positives avec chacun et prévenir les suspensions.

Nous sommes déjà en février et devons préparer nos **campagnes de recrutement** pour le mois de **mars** et voir à se procurer le matériel nécessaire. **L'équipe de deux** tel que proposé par le Conseil Suprême devient un moyen facilitant le travail de recrutement dans une paroisse et pour l'atteinte des objectifs de votre conseil. La force de l'équipe et l'unité de celle-ci avec ses

membres deviennent une motivation pour la recherche de futurs candidats. Avec une liste potentielle de candidats, des rencontres avec ceux-ci sont facilement réalisables. L'équipe profitera de cette occasion pour faire ressortir le rôle d'un Chevalier de Colomb et son apport pour la communauté.



**Léonile Carrier**  
*Effectifs*

Si tout le monde sortait deux noms au repêchage... le résultat serait impressionnant.

Quel sera mon **engagement** pour l'année 2018?

Vivat Jésus !



**Claude Saucier**  
*Consultant aux effectifs et programmes du Suprême*

## Autorisation à téléphoner pour le sondage

Le Conseil d'État du Québec autorise trois personnes du Conseil Suprême à téléphoner aux Grands Chevaliers et aux Députés de District pour un sondage. Tous les conseils et districts seront contactés dans les prochains jours. Nous avons limités les su-

jets pour que les appels soient de courte durée puisque nous savons comment votre temps est précieux. Les trois personnes sont Gilles Bélanger, Alain Cayer et Claude Saucier. J'en profiterai aussi pour prendre des arrangements pour des ateliers en équipes de 2 pour 1.



## Programme-vedette: RSVP

Vénérables Officiers de l'Ordre,

Par l'intermédiaire du « **Programme de remboursement pour le soutien des vocations** » (RSVP), les Chevaliers de Colomb cultivent cette terre spirituelle depuis plus de 30 ans. Ce programme permet aux Conseils « d'adopter » un ou plusieurs séminaristes ou postulants en leur offrant de l'aide matérielle et du soutien moral.

Les personnes admissibles à recevoir des fonds RSVP sont les suivantes:

### -Un séminariste qui :

- a été accepté par un diocèse et qui est actuellement dans son année de "spiritualité";
- fréquente un grand séminaire en vue de son ordination sacerdotale;
- est dans son année "pastorale";
- appartient à une institution religieuse et qui se prépare pour la prêtrise

### -Des hommes et femmes qui sont des novices ou postulants aux ordres religieux ou aux communautés religieuses.

Le programme RSVP est l'un des **programmes-vedette** et il peut à lui seul, répondre aux critères des quatre programmes requis dans la catégorie Activités religieuses, sur la demande du

prix Colombien (SP7-F). Pour atteindre le seuil « programme-vedette », la contribution financière du Conseil doit s'élever à au moins 500 \$ par personne ainsi supportée. Ceci donne droit à un remboursement de 100 \$ pour chaque tranche de 500\$, pour un remboursement maximum de 400 \$.



**Pierre Pelchat**  
*Programmes*

**Un soutien moral substantiel est requis.** Celui-ci peut inclure l'une ou l'autre ou encore tous les aspects suivants : correspondance entre le Conseil et le séminariste; des visites en personne au séminaire ou à la résidence religieuse; invitation du séminariste/postulant à participer aux événements du Conseil et des signes similaires démontrant l'intérêt du Conseil et de ses membres.

**Les Conseils participants peuvent également se qualifier pour recevoir une belle plaque, en produisant un rapport sur le formulaire (2863-F) et en le faisant parvenir au Secrétariat d'État.** Merci pour tout ce que vous accomplissez dans ce programme !





**Francine Voyer**  
*Présidente provinciale  
Activités féminines*

## En soutien à l'autisme, les Chevaliers de Colomb démontrent leur solidarité

Mesdames, Frères Chevaliers, nous sommes rendus à la dernière phase de la collecte de fonds sous diverses formes d'activités de toutes sortes, permettant à la Fédération Québécoise de l'Autisme de faciliter les personnes atteintes à une meilleure vie.

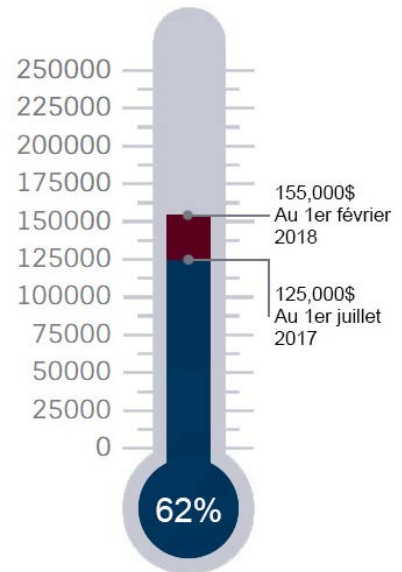
Vos cannettes? Vous les rappez au Congrès Provincial. Quel bonheur de les recevoir toutes remplies à ras bord. Quelle satisfaction les représentants de l'autisme vivront lors de ce Congrès!

Ensemble, démontrons notre fierté d'appartenance en mettant tout en oeuvre pour atteindre mon objectif personnel et bien sûr, celui de mon époux Denis, votre Député d'État.

*Francine Voyer*

Francine

Note: Il n'est pas nécessaire d'ouvrir les cannettes. Une équipe du Secrétariat est déjà mandatée à cette tâche et vous transmettra votre résultat.



**UN RAPPEL IMPORTANT :**  
*tous les chèques doivent être faits à l'ordre  
« Activités féminines des Chevaliers de Colomb »*



### La Fédération québécoise de l'autisme

Pour information et demande de conférence:  
**Jo-Ann Lauzon, directrice générale**

***direction@autisme.qc.ca - Site web: www.autisme.qc.ca***

### Notre Personnalité colombienne du mois

Pour le mois de **DÉCEMBRE 2017**

#### **Robert Girard**

**du Conseil Trois-Rivières 1001, Région 10 - Mauricie-Lanaudière, District 3**  
**Sa petite histoire**

Robert, à la retraite depuis plus de 4 ans, est un travailleur acharné. Il a beaucoup d'entregent, est dévoué, et fait de 40 à 50 heures de bénévolat par semaine comme "bénévole" pour l'école de Hockey du C.M.I. de Trois-Rivières sous la direction du Secrétaire-Archiviste du Conseil. Il participe également à des cérémonies d'accueil, le Noël des Enfants, etc.



*Toutes nos félicitations!*





**Gérald Bellerose**  
*Logiciel*

# Logiciel : « Gestion des Dossiers Membres »

(version 3.3.2 - 2017)



## Envoi des Avis d'intention de Suspendre 1845-F

La production des formulaires Avis d'Intention de Suspendre Formule 1845-F est **OBLIGATOIRE** dans le processus de renouvellement des cartes de membres 2018. Si vous avez effectué les étapes d'envoi du 1<sup>er</sup> Avis de cotisation, ( au plus tard le 15 décembre ) du 2<sup>e</sup> Avis ( au plus tard le 15 Janvier), que votre Comité de Conservation s'est mis à l'œuvre et a contacté tous les membres retardataires, produit les rapports de suivi des dossiers, vous avez tous les éléments pour compléter en quelques minutes les formulaires 1845-F pour tous les membres qui ne sont pas encore En Règle pour 2018.

**La date limite pour l'envoi est le 15 Février**

L'impression du document Chevalier en Alerte personnalisé à chacun des membres vous permettra de joindre l'Avis d'Intention de Suspendre dans une enveloppe # 10 à fenêtre pour l'envoi postal. L'avis d'intention de suspendre est imprimé sur du papier format lettre. Quatre copies sont imprimées: l'original destiné au membre, la copie destinée au Conseil Suprême, la copie destinée au Député du District et la copie pour vos dossiers (Archives).

### N.B. Vous devez imprimer le verso des copies du Député du District

Il vous faudra découper les copies originales destinées aux membres, les copies pour le Conseil Suprême ainsi que les copies pour votre Député de District pour envois postal.

N.B. Le membre dont la cotisation est toujours impayée a soixante jours à compter de l'envoi de l'Avis d'intention de Suspendre pour éviter la Suspension. Le Comité de Conservation doit reprendre contact avec les membres retardataires pour tenter de convaincre ceux-ci de demeurer En Règle et conserver les avantages liés au Statut de membre En Règle.

### Sécurité des dossiers

Lors de la production d'une Copie de Secours, le programme place une copie de DonnéesConseil.mdb au complet en y ajoutant la date et l'heure du moment de sa création ceci pour s'assurer que la dernière copie est la plus récente. Par mesure de sécurité il est important de faire cette copie sur une clé USB ou disque dur externe pour en assurer la protection.

Lors de mes formations, je recommande de faire deux copies sur clé USB de façon à en remettre une au Grand-Chevalier et une au Secrétaire-Financier et de mettre le Grand Chevalier à jour au minimum une fois par mois lors d'une réunion régulière ( Exécutif ou générale ).

**ATTENTION...! Grands Chevaliers, exigez une copie de la base de données de votre conseil minimalement une fois par mois lors de la réunion de l'Exécutif.**

## AVIS D'INTENTION DE SUSPENDRE

Frère Jean Narrache

Date 17 juillet 2005

Nos dossiers indiquent que le 2 juillet un membre de notre Comité de Conservation du Conseil, Fabre \_\_\_\_\_, vous a contacté personnellement, concernant votre cotisation comme membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. À ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue concernant le non-paiement de votre cotisation, tel que spécifié ci-dessous :

ARRÉRAGES			DATE DE LA FACTURE	FACTURATIONS OU RAHTES				SOMME TOTALE DUE			À PAYER
COTISATIONS	SPECIAL	DIVERS		COTISATIONS	SPECIAL	DIVERS	COTISATIONS	SPECIAL	DIVERS		
					GENRE	MOYEN					
				48.00 \$				48.00 \$			48.00 \$

\* Les contributions, présents, cotisations, etc., payés aux Chevaliers de Colomb ne sont pas déductibles comme Oeuvres Charitables.  
Si votre paiement n'est pas reçu d'ici 60 jours, notre conseil devra vous suspendre comme membre "en règle", afin d'éviter de payer votre "per capita" au Suprême et au Conseil d'État. Si vous êtes un membre assuré, quoique suspendu, vous demeurerez comme membre "inactif", tel qu'énoncé dans les règlements de l'Assurance. Si vous êtes un membre associé, notre conseil n'aura pas d'autres alternative que de vous suspendre comme membre. Vous avez présentement 22 années de service comptant vers les 25 années requises pour le statut honoraire/honoraire à vie. Toute suspension entraînerait la perte de ce service ainsi que la perte de vos avantages fraternels.

Mais... il n'est pas trop tard pour éviter ce changement! Le paiement immédiat vous éviterait la suspension, et vous garderait comme membre en règle. Si vous avez des questions ou commentaires, veuillez communiquer avec le Grand Chevalier : M. Michael McGivney - (514) 200-5555

JEAN NARRACHE  
NOM  
100 RUE SAINT-LAURENT  
ADRESSE  
MONTRÉAL QC H7A 3B2

Numéro de membre 5432109  
Numéro de Conseil 6035  
No. téléphone du membre (514) 555-1212

1845-F 1002

**Copie Originale**

GRAND-CHEVALIER

SECRETARE FINANCIER

Gérald Bellerose, CAFC R-16  
bellerosegd@videotron.ca - Domicile : 450-621-4893 - Cellulaire : 514-702-3791



# 119<sup>e</sup> Congrès provincial



## 20 - 21 - 22 avril 2018

### Hôtel Hilton Québec, Québec

1100 boul. René-Lévesque E, Québec

**Réservation : 418-647-6500**

**Sans frais : 1-800-447-2411**

**Mentionnez : Groupe des Chevaliers de Colomb**

**TARIF : 145\$**/par jour

Occupation simple ou double + taxes applicables

Lien internet : <http://group.hilton.com/ChevaliersdeColomb2018>



### Préliminaire du déroulement non confirmé

#### Vendredi :

- 14h Inscription des congressistes
- 15h Tirage Campagne des Oeuvres
- 19h30 Ouverture du congrès
- 20h30 Assemblée générale annuelle

- 14h30 Spectacle pour les conjointes à déterminer par les conjointes
- 15h30 Conférence sur l'autisme
- 19h00 Banquet / Soirée fraternelle / Reconnaissance

#### Samedi :

- 08h00 Messe des défunts
- 09h00 Assemblée générale annuelle
- 09h00 Activité des conjointes à déterminer

#### Dimanche :

- 8h00 Célébration eucharistique présidée par le Cardinal Mgr Gerald Cyprien-Lacroix, archevêque de Québec
- 9h00 Plénière des Programmes colombiens

### Reconnaissance d'un délégué officiel

Conformément à l'article 57 de la Charte Loi et Règlements de l'Ordre, le Conseil devra avoir acquitté la facture de janvier 2018 de son per capita et de toute somme dûe en arriéré.

Aussi, sur recommandation de l'Exécutif d'État, le formulaire Rapport des Activités Fraternelles (1728) dû le 1er février dernier doit avoir été produit permettant une éventuelle reconnaissance comme Conseil Étoile si tous les autres critères sont respectés.



## AVIS OFFICIEL

### Assemblée générale annuelle

### Conseil d'État des Chevaliers de Colomb Inc.



En vertu de l'Article 6 des Règlements généraux du Conseil d'État des Chevaliers de Colomb Inc.,

#### AVIS EST DONNÉ

que l'Assemblée générale annuelle dudit Conseil d'État se tiendra :  
le vendredi 20 avril 2018 à compter de 19h30\* et le samedi 21 avril 2018 à compter de 9h00\*  
à l'Hôtel Hilton de Québec, 1100 boul. René-Lévesque E, Québec,  
dans le cadre du 119<sup>e</sup> Congrès provincial des Chevaliers de Colomb du Québec  
qui aura lieu les 20, 21 et 22 avril 2018.

\* jusqu'à ajournement

Denis Lapointe, Député d'État  
Donné à Saint-Hyacinthe, ce 4 février 2018

# Le Secrétariat d'État au service des officiers

1 - 8 6 6 - 8 9 3 - 3 6 8 1

## L'IMPORTANCE DU COMITÉ DE CONSERVATION

Le Bureau Suprême exige que le président du Comité de conservation soit enregistré à leur Bureau. À cet effet, la formule « **Rapport du personnel de programme de services** » (365-F), doit être complétée au recto et au verso. Le nom du Président du Comité de conservation, ne peut être ni le Grand Chevalier et

ni le Secrétaire Financier, et il doit être inscrit au verso (item identifié N). **Une copie de cette formule doit être retournée au Secrétariat d'État avant le 1er août.** La formule 365 est également un critère pour que le Conseil soit éligible à être reconnu « Conseil Étoile ».

\*\*\*\*\*

## PROCÉDURE pour le RENOUELEMENT des CARTES DE MEMBRE

C'est la période du renouvellement des cartes de membre. Nous vous présentons quelques suggestions ainsi que les premières étapes de cette principale tâche du Secrétaire Financier qui s'échelonne au cours des sept prochains mois.

Le comité de conservation doit d'abord être créé et la liste de ses membres doit être complétée étant un prérequis pour que les formules 100 de suspension soient acceptées. De plus, le Bureau Suprême doit être avisé du nom du président du comité de conservation par la formule 365. Prévoyez de commander dès maintenant les formules 1845 – avis d'intention de conserver que vous pourriez avoir besoin en février.

Lors de la rencontre avec le membre pour le renouvellement de sa carte, le Secrétaire Financier devrait effectuer la vérification du roster et confirmer la réception du Colombien et du Columbia. Une formule 100 est le seul moyen de corriger une erreur. Portez une attention particulière à l'adresse et au nombre d'années de service inscrit sur la carte, inscrits à titre informatif seulement.

Certains Conseils ont des incitatifs pour les membres qui renouvellent leur carte avant le 31 décembre. Exemple : Tirage de cartes gratuites.

Vous devez remettre des cartes de membre à tous les membres réguliers, invalides, honoraires et honoraires à vie.

### Premier avis :

Aurait dû être expédié le ou vers le 15 décembre 2018.

### Deuxième avis :

Aurait dû être expédié le ou vers le 15 janvier dernier.

### Dernier avis :

La formule 1845 "Avis d'intention de conserver" aurait dû être expédiée le ou vers le 15 février 2018.

### **Avis de cotisations aux membres qui seront honoraires à vie durant l'année 2018**

Le Secrétaire Financier doit utiliser son jugement avant d'envoyer un avis de cotisation à un membre qui deviendra honoraire à vie durant l'année 2018. Même s'il n'est pas Honoraire à vie au moment du 1er avis de cotisation, par exemple s'il le devient en décembre ou janvier, alors vous ne devrez pas lui envoyer d'avis de cotisation.

\*\*\*\*\*

## RAPPEL - POUR LES ASSEMBLÉES N'AYANT PAS RETOURNÉ LEUR BON DE COMMANDE POUR LA DÉCLARATION ANNUELLE AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

### **Déclaration annuelle (obligatoire) et certificat d'attestation (optionnel)**

Deux copies du bon de commande vous ont été postés en juillet. Vous devez les compléter, retourner une copie au Secrétariat d'État et y joindre un chèque en paiement pour que la déclaration soit complétée par le Secrétariat. L'autre copie est à conserver.

Si le tout n'est pas payé, la commande ne sera pas exécutée. Pour toute demande faite après le 15 novembre, Le Registraire des Entreprises chargera une **pénalité de retard de 17\$ et plus (selon la date d'envoi) pour tout document reçu au Registraire après le 15 novembre.**

**Cette déclaration doit être produite OBLIGATOIREMENT, il s'agit de votre existence légale.**





**Chevaliers de Colomb**  
**ASSURANCE**  
AGENCE MARIO ISABEL 17114

200-966, ch Olivier  
Lévis (Que) G7A-2N1  
Bur: 418.930.8421  
siège social: 800.380.9995  
mario.isabel@kofc.org



Mario Isabel -17114  
Directeur d'Agence

Assurance-Vie  
Assurance-Invalidité  
Assurance soins longue durée  
Rente, Reer, Ferr, Celi, Cri

Produits & Avantages Famille  
Programme de Référence  
Opportunité de Carrière  
www.KOFC.org

## OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

*Nous sommes à la recherche de conseillers*

Vous aimez le domaine de l'assurance et de rente?

VENEZ JOINDRE UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Vous croyez être la personne prête à relever de nouveaux défis?



# UN HÉRITAGE À VIVRE

NEUVAIN ET FÊTE DE SAINT JOSEPH, ÉPOUX DE MARIE  
DU 10 AU 19 MARS 2018  
PRÉDICATION À 14:00 ET 19:30  
BERNARD EAST, OP  
YVON POMERLEAU, OP  
MICHEL GOURGUES, OP

**CELEBRATIONS SOLENNELLES  
DANS LA BASILIQUE LE 19 MARS**

10:00 MGR LUC CYR  
ARCHEVEQUE DE SHERBROOKE

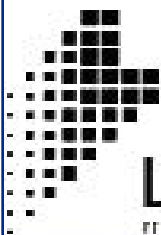
14:30 MGR CLAUDE HAMELIN  
EVEQUE AUXILIAIRE DE SAINT-JEAN-LONGUEUIL

19:30 MGR CHRISTIAN LEPINE  
ARCHEVEQUE DE MONTREAL

VENEZ EN GROUPE ET RÉSERVEZ ! 514 733-8211 SAINT-JOSEPH.ORG  

 L'ORATOIRE  
Saint-Joseph du Mont-Royal

**Fournisseur officiel  
du Secrétariat d'État**



**Lemieux**  
Installation des bureaux inc.

1380, boul. Laurier Est  
Saint-Hyacinthe, Qc J2T 1K3

Tél.: (450) 773-2257  
1 800 363 0157  
Fax: (450) 773-2363

**L'Étendard**

**En ligne**

Dès les premiers jours de chaque mois,  
disponible sur la page d'accueil de notre site web  
**www.chevaliersdecolomb.com**

**Prochaine publication :**  
**MARS 2018**

Vous trouverez tous les numéros précédents  
sur notre site internet dans la section « Archives »